

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FERMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FERMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne.  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne.

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN

## SOMMAIRE

## REVUE DE LA SEMAINE

**Evénements de la Semaine :** Béatification de Pie IX.—Une incroyable injustice touchant les aumônes que faisait Pie IX aux pauvres de Rome ; malgré cela le pape Léon XII répare, autant qu'il le peut, les maux qui sont la conséquence des actes usurpateurs du gouvernement italien.—La république des républicains en France.—Le jeune frère de M. le comte Albert de Mun reçoit l'ordre de la prêtrise.—Le Révd. M. Chs. Gaay, autrefois du diocèse de Rimouski, sollicitait en France de l'aide pour le Séminaire de Rimouski.—Ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques*, à l'occasion des démonstrations qui furent faites à Son Excellence le marquis de Lorie, lors de son arrivée en Canada.—Voyage rapide entre Manitoba et Montréal.

**Causerie Agricole :** Ustensiles de la laiterie.—Vases pour traire les vaches et pour transporter le lait de la vacherie à la laiterie.—Ustensiles à couler le lait.—Vases à contenir le lait.—Ustensiles pour écrémer le lait.—Vases à conserver la crème.—Ustensiles pour nettoyer les vases à lait, etc.—Egouttoir ou arbre à seaux.—Thermomètre, baromètre et lactomètre.—Soins généraux à donner à la laiterie ; température dans une laiterie.

**Subjects divers :** Commerce des bestiaux en Angleterre.—Avantages des fromageries dans la Province de Québec.—Pronostics du temps.—Précocité des animaux reconnue par l'inspection des dents.—Service des eaux dans une ferme.—Des différentes espèces de terre (*Suite*) : Terres dans lesquelles domine le sable.

**Chasse et autres :** Emploi du temps libre pendant l'hiver.—Volailles infectées de parasites.—Transports électriques.—Etendue de la province d'Ontario.—Quantité de bois employée aux Etats-Unis, pour confection de chevilles à chaussures et allumettes.—Blé américain en Espagne.—Commerce de chevaux.

**Recettes :** Manière de blanchir le laine.—Moyen de maintenir les pieds chauds.—Moyen pour retarder la germination des pommes de terre.

**Béatification de Pie IX.**—Le correspondant romain de l'*Unita Cattolica* communiquait il y a quelques jours à ce journal ce qui suit au sujet de la béatification de Pie IX :

"D'innombrables pétitions, accompagnées de documents relatifs à des guérisons et autres faits merveilleux, arrivent tous les jours au Vatican." En conséquence le Saint-Père semble disposé à accorder à la Congrégation des Rites l'autorisation spéciale de déroger aux lois établies et de commencer immédiatement le procès de béatification. Les pièces sont tellement nombreuses qu'on ne peut pas différer. On dit qu'il faudra trois ou quatre ans pour les examiner toutes. Le procès sera ouvert par le Cardinal Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Bientôt, espérons-le, nous verrons Pie IX élevé sur les autels. De nombreux pèlerins sont toujours à prier près de sa tombe, dans la Basilique de St. Pierre, au Vatican.

— On lit dans le *Monde* :

" Sous ce titre : " Une incroyable injustice " l'*Observateur romain* du 3 janvier signale un fait qu'il prend dans le rapport sur l'administration communale de Rome, récemment publié par le syndic, M. Ruspoli.

" En 1867, l'immortel Pie IX, dans son inépuisable charité, acheta pour un peu plus de 200 mille livres de blé pour les pauvres de Rome, et il fit faire cet achat par le sénateur de Rome, M. le marquis Cavalletti.

" Or, aujourd'hui, le gouvernement libéral italien, se prétendant le légitime successeur du gouvernement pontifical, considère cette générosité de Pie IX comme un prêt fait à la municipalité, en réclame la restitution, et a commencé par se payer de ses propres mains, en retenant 180 mille livres qu'il devait à divers titres à la commune de Rome. " En d'autres termes, dit l'*Observateur romain*, le gouvernement régénérateur veut se faire payer par les pauvres de Rome le blé que Pie IX leur a donné, par un acte de charité, pendant la disette de 1867. "

" Nous nous abstenons, ajoute-t-il, de tout commentaire sur cette énormité ; nous nous contentons d'inviter nos lecteurs à..."

faire une comparaison entre la conduite de Pie IX et celle des Italianissimes."

Dans le temps même où le gouvernement italien réclame à titre de restitution, les aumônes faites par Pie IX, aux pauvres de Rome pendant la disette de 1867, Léon XIII, le digne successeur de Pie IX, tend une main secourable à ces mêmes pauvres qui ont à subir le joug d'un gouvernement spoliateur des biens de l'Eglise.

En effet, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, Léon XIII a fait remettre à tous les curés de Rome de fortes sommes à distribuer aux familles pauvres. Le gouvernement italien, comme le rapporte l'*Oserratore romano*, ne donne pas, mais il prend. Le Pape répare, autant qu'il le peut, les maux qui sont la conséquence de l'invasion usurpatrice; comment les usurpateurs pourraient-ils s'attacher un peuple qui souffre à cause d'eux et pour eux.

— A l'occasion des récentes élections sénatoriales en France nous empruntons les extraits suivants aux *Annales Catholiques* :

" Cette fois, c'est bien l'avènement de la République des républicains; ce sont les républicains eux-mêmes qui le proclament, les uns en demandant qu'on gouverne enfin républicainement; les autres, qu'un trop grand succès embarrasse, en recommandant une prudence et une modération qu'on n'est pas accoutumé d'obtenir du parti qui vient de triompher. M. Gambetta, qui recommandait lui-même cette prudence et cette modération avant le succès qui dépasse ses espérances, craint de ne pas être suivi aussi facilement que lorsqu'on avait affaire à un Sénat où les droites et les gauches s'équilibraient à peu près avec un léger avantage pour les droites. Nous avions l'ère de prospérité, ouverte le 14 décembre 1877; cette ère, qu'on a sans doute ainsi nommée par antiphrase, s'est fermée le 5 janvier 1879 pour faire place à l'ère prédite par M. Gambetta : l'ère des difficultés, qui ne seront que trop réelles et qui pourraient bien vite mener à l'ère des catastrophes, même pour le chef des gauches, soit qu'il reste le chef réel du gouvernement sans avoir de position officielle, soit qu'il se trouve obligé de prendre la présidence du conseil des ministres et d'assumer les responsabilités du pouvoir. ....

" Déjà l'on demande l'expulsion des ordres religieux, la ruine de l'enseignement catholique et le retour des Chambres à Paris; la Chambre des députés ne repoussera aucune de ces mesures, et, malgré les bonnes intentions de la nouvelle majorité sénatoriale, nous ne croyons pas que cette majorité ose résister aux volontés de la Chambre. En temps de révolution, ce sont les violents qui l'emportent. Il est clair que le corps électoral, tant celui du suffrage restreint que celui du suffrage universel, est affolé; il faudra des ruines, des catastrophes, peut-être, pour le ramener à une plus juste appréciation des choses. Voilà ce qui est probable; veuille Dieu nous épargner en Italie les suprêmes épreuves ! .....

" Les catholiques n'ont plus une seule parcelle de pouvoir public; ils ne doivent plus compter que sur eux-mêmes et sur Dieu; mais il y a encore des lois protectrices de leurs droits; ils ont le pétitionnement, ils ont la presse, l'enseignement libre; ils doivent lutter sur tous les points, tant qu'il leur restera une arme légale entre les mains, une liberté dont ils puissent user. Qu'ils écoutent sur ce point cette grande voix qui est venue du Vatican, et qui leur recommande d'être soumis à toute loi qui ne leur enjoigne pas de commettre des actes défendus par la loi divine, afin de se trouver plus forts contre la violence et le despotisme qui attenteraient à la liberté de la conscience chrétienne, à leur foi et à la foi de leurs enfants.

Écoutez là-dessus la voix éloquente et si autorisée de Mgr l'évêque d'Angers, répondant aux félicitations qui lui étaient offertes à l'occasion de la nouvelle année par les représentants des diverses œuvres religieuses de son diocèse :

" Je suis heureux de me voir entouré, à pareil jour, des représentants de nos principales œuvres charitables. Et, en vérité, quand je passe en revue tant d'institutions où éclate le zèle et le dévouement chrétiens, j'ai peine à me faire à l'idée que nous soyons entrés dans une ère de décadence, je suis plutôt à me demander si ce n'est pas pour la France l'heure du réveil.

" ..... Il y aura des luttes, des épreuves douloureuses; personne ne peut en prévoir la durée ni en mesurer l'étendue; mais le résultat final n'est pas douteux. Il y a en France des éléments de bien trop nombreux et trop considérables, pour que le mal puisse y obtenir d'autres succès que des victoires passagères et momentanées. Le tout est de s'unir et de prendre courage. Oui, s'unir, sur le terrain de la foi et des principes; ne pas nous épuiser vainement dans des querelles intestines, ne pas tirer sur nos propres troupes, moins encore sur les chefs qui les commandent, devant l'ennemi qui est là, menaçant nos écoles, nos collèges, nos universités, l'âme de l'enfant, la foi du jeune homme, tout ce que nous avons de plus cher et de plus précieux.

" ..... N'oublions pas que notre force principale n'est pas en nous-mêmes; mais en Dieu, qui donne la victoire ou qui permet la défaite, selon qu'il lui plaît. ....

— Nous lisons dans l'*Univers*, publié à Paris :

" Parmi les clercs du séminaire Saint-Sulpice, qui le 21 décembre dernier, ont reçu l'ordre de la prêtrise, les catholiques seront heureux d'apprendre qu'on a vu figurer M. Bernard de Mun, le jeune frère de M. le comte Albert de Mun. Le jour de Noël, c'était un spectacle touchant de voir, dans la chapelle du château de Lumigny, le jeune prêtre célébrer sa première messe; en présence de son père, M. le marquis de Mun, et toute la famille, rassemblée à cette intention.

" Il avait pour servants de messe ses deux frères, MM. Robert et Albert de Mun, et rien ne peut rendre l'émotion dont était pénétrée l'assistance; on contemplant cette scène, admirable dans sa simplicité. Qui n'aurait, en effet, dans une famille si noblement fidèle, aux traditions anciennes, ce partage des enfants qui, sachant qu'il faut des soldats et des prêtres pour servir l'Eglise et la patrie, ont fait choix sous l'œil de Dieu, les uns de l'épée, les autres du sanctuaire, afin de s'entraider par le combat et la prière pour travailler au même triomphe ?

" On se rappelait, en outre, qu', lorsqu'il a dû quitter l'épée, l'un de ces combattants n'a pas cessé de lutter, en s'armant de la parole pour une œuvre qui montre chrétiennement associées ces trois forces : le clergé, la noblesse, le peuple, que la Révolution s'efforce de disjoindre, mais qui, réunies, flétrissant, s'il plaît à Dieu, par avoir raison de la Révolution.

" On sait que M. l'abbé Charles Guay, Chanoine de Rimonski, est allé en Europe pour solliciter quelques aumônes en faveur du Séminaire de Rimonski. Le dernier numéro du *Nouvelles* de Rimonski nous disait que la mission de M. l'abbé C. Guay avait été couronnée d'un plein succès. Il a reçu partout l'accueil le plus empressé. Les principaux journaux catholiques, comme le *Messenger*, l'*Univers*, ont ouvert des listes de souscription qui ont réalisé des sommes considérables.

" A la fin de décembre M. l'abbé C. Guay était à Amiens, où il visitait le boyceat des Pères Dominicains. Depuis le 15 novembre, il avait déjà collecté au total de 10,000 francs, auxquels il faut encore ajouter 5,000 à 6,000 francs en vases sacrés

et autres présents.

La duchesse de Chartres lui a donné des cloches superbes qu'il devait faire béatifier à Rouen ; Son Altesse Royale avait bien voulu en être la marraine. Madame la Maréchale de St-Arnaud lui a donné aussi un superbe calice d'or. Evidemment la France est très-sympathique à l'œuvre de l'apôtre canadien.

— A l'occasion des démonstrations qui ont été faites à Son Excellence le Marquis de Lorne, lors de son arrivée au Canada, voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques* :

“ Les Canadiens ont accueilli avec de grandes démonstrations d'enthousiasme leur nouveau vice-roi gouverneur, le marquis de Lorne, et sa femme la princesse Louise, fille de la reine Victoria. Sous ce rapport, le Canada français a rivalisé avec le Canada anglais.

“ Un incident a signalé la présence du Lord Gouverneur à Montréal. Lors des préparatifs du grand lever au Windsor, l'aide de camp du marquis de Lorne fit publier dans les journaux une note officielle d'après laquelle il était joint à toutes les dames qui assisteraient au “ lever vice-royal ” de se présenter en costume de Cour, c'est-à-dire en “ robe décolletée. ” La note, pour comble de malheur, ajoutait que pour se dispenser du “ costume, ” il fallait un “ certificat de santé. ” Ce fut dès lors, un orage dans la société et la presse montréalaise. Les Canadiennes, qui ne sont point habituées aux costumes de cours, ont horreur des excentricités inconvenantes des mœurs européennes. Elles ont protesté, et la presse a fait savoir au vice-roi que les dames du Canada renonceraient aux fêtes officielles plutôt que de changer sur ce point “ leurs modes ” et leur manière de voir.

“ L'incident, on le voit, est tout en l'honneur des Canadiennes, qui ont reçu une approbation publique venue de l'évêché de Montréal. Mgr l'évêque de Bitha, *in partibus*, a écrit ces mots au rédacteur d'une causerie qui leur donnait raison : l'espère que l'ordonnance et le certificat du médecin, relativement aux robes décolletées, resteront à l'état de lettre morte, au moins pour ce qui concerne les familles canadiennes françaises. Elles ne se s'en trouveront pas plus mal ni devant les hommes ni surtout devant Dieu, qui, assurément, ne reconnaît ni la mode ni la coutume anglaise, à la cour ou ailleurs. ”

— L'Hon. M. Girard, sénateur à Manitoba, qui est actuellement à l'Hôtel du Canada, à Montréal, nous apprend qu'il a fait le voyage entre St. Boniface et Montréal en quatre jours. Il y a huit ans, ce voyage prenait un mois. Il y a dix ans, le gouverneur Simpson était obligé d'être en route deux mois pour se rendre à son fort. Dans quelques semaines, les voyageurs de Manitoba pourront se rendre à Montréal en douze heures de moins, lorsque le char *Pullman* circulera entre St. Paul et le Grand-Tronc.

## CAUSERIE AGRICOLE

### USTENSILES DE LA LAITERIE.

Après avoir fait choix d'un emplacement convenable pour la laiterie, l'objet qui mérite le plus d'attention concerne les ustensiles ; si leur propreté et leur forme sont extrêmement essentielles, leur nature ne l'est pas moins.

Une description, même la plus succincte, de tous les instruments nécessaires à une laiterie, deviendrait ici assez inutile,

parce qu'ils varient par leur nature, par leur forme et par leur nombre, à raison des habitudes et des ressources locales.

*Vases pour traire les vaches et pour transporter le lait de la vacherie à la laiterie* — A propos de ces ustensiles nous empruntons à M. Londelet, ce qu'il en dit dans un excellent ouvrage intitulé : *Instruments, machine, appareils agricoles, etc.* : “ Les seaux pour traire sont de bois ou de fer-blanc ; ils ont généralement un diamètre plus grand à l'ouverture qu'au sommet ; une grande ouverture est nécessaire, afin qu'il n'y ait pas de lait perdu lorsque les animaux remuent pendant la traite. Une grande tase est moins indispensable, parce que le vacher ou la vachère tient le seau penché, et le consolide sur la laitière au moment de la traite. Dans les exploitations rurales bien administrées, les seaux sont gradués intérieurement, afin de constater la quantité de lait donné journalièrement par chaque vache.

Les seaux pour transporter le lait de la vacherie à la laiterie sont également de bois ou de fer-blanc, de forme cylindrique à base plus grande que l'ouverture. Pour le transport du lait, il faut placer dans le seau un disque en bois léger, qui empêche le lait de balloter et de se réchauffer.

Les vases en bois sont ceux qui en général exigent les soins les plus minutieux et les plus attentifs de propreté, parce qu'ils s'imbibent plus facilement de lait, et en outre que, leurs couvercles ne joignant pas avec une rigoureuse exactitude, il reste toujours dans les intervalles quelques particules de lait que la brosse et les lavages ne peuvent enlever, et qui finissent par s'agrir et par faire enlaidir le lait qu'on dépose dans leur intérieur. Dans le cas où l'on aurait laissé séjourner par négligence le lait assés longtemps pour qu'il s'agrisse dans un vase de bois, on le remplit d'une eau bouillante de lessive de cendres, ou d'une dissolution légère de potasse ou de sel de soude ; on l'isse séjourner cette eau pendant 10 ou 12 heures, on la renouvelle même au besoin, puis on récite forte ont partout avec la brosse ; on vide la lessive, on passe et on frotte le vase plusieurs fois dans l'eau bouillante ; on répète cette opération dans l'eau fraîche, on égoutte, on essuie, sèche au soleil et à l'air, et on n'en fait usage que 24 heures après.

*Ustensiles à couler le lait* — On les nomme coltoirs ou passoirs. Ils sont de formes très-variées. Dans la plupart des laiteries, on se sert d'un tamis de crin qu'on tient à la main au-dessus des terrines, ou sur une sorte d'entonnoir muni d'une poignée. Un tissu de crin est bien préférable aux linges de toile ou de laine, quoique ceux-ci puissent être changés et lavés à volonté ; mais il faut avoir soin d'empêcher le crin de s'encrasser et de contracter aucun mauvais goût. En Angleterre, dans les grandes laiteries, les passoirs sont garnis d'une toile métallique d'un tissu très-fin et en fil d'argent.

*Vases à contenir le lait* — La forme de ces vases est très-variée. La manière la plus convenable pour les vases à lait est le fer-blanc ou la tôle étamée. Ce sont les plus faciles à nettoyer et à maintenir dans l'état de propreté voulu pour la bonne conservation du lait.

Le choix des vases à lait doit se faire au double point de vue de la facilité de les nettoyer et de l'économie.

Nous empruntons à la *Maison Rustique du XIXe siècle* les renseignements suivants qui seront d'une grande utilité à ceux qui désirent augmenter le revenu de leur laiterie :

L'expérience a prouvé que la crème montait plus promptement et plus complètement à la surface dans les vases plus étroits à leur fond qu'à leur partie supérieure, ou dans les vases plats qui n'avaient pas de profondeur. Ceux dont on se sert le plus communément en France, sont des terrines en terre. Les plus favorables à la séparation de la crème ont 15 pouces par le haut, 6 par le bas et 6 à 7 pouces de profondeur. Ces terrines doivent avoir un rebord épais pour pouvoir les soulever, les déplacer avec facilité, et pour augmenter leur solidité, et un bec pour l'écoulement du lait.

Dans le Gloucester, pays souvent cité à cause de la bonne tenue de ses laiteries et ses excellents fromages, les vases sont très plats et on y verse le lait qu'à la profondeur d'un pouce seulement.

Au reste, les vases un peu profonds valent mieux en hiver, et les vases plats sont d'un emploi avantageux pendant les temps très chauds, où le lait se caille avant que la crème ait le temps de se séparer, parce que la séparation s'opère plus promptement.

**Ustensiles pour écumer.** — On fait des creudiers en fer-blanc en étain, en fonte douce; on en fabrique aussi en buis d'ébène ou autres bois durs, pour pouvoir les tailler très-minors d'un côté. Celles en ivre, ou même en os, sont très-propres et excellentes. Au reste, la matière dont les creudiers sont faits est indifférente, pourvu qu'ils ne communiquent aucune altération au lait; l'important, quant à la forme, est qu'ils portent d'un côté un tranchant très-fin, qu'on puisse faire passer entre la crème et le lait pour aspirer bien nettement les deux produits.

A ces ustensiles il faut ajouter des tranches-crème, sorte de couteaux de bois de 15 pouces de longueur, servant à remuer fréquemment la crème pour empêcher qu'il ne se forme dessous une pellicule jaunâtre; et un petit couteau d'ivoire ou d'os très-mince, et fait exprès pour détacher la crème des bords des vases auxquels elle adhère.

**Vases à conserver la crème.** — On dépose souvent la crème dans des terrines ou dans des plats; mais il vaut mieux donner aux vases où on la conserve une forme contraire, c'est-à-dire celle des couches ou des pots profonds, étroits par le haut, larges par le bas et coiffés d'un couvercle fermant exactement.

**Ustensiles pour nettoyer.** — Les ustensiles qui servent à échauffer, laver et approprier les vases de la laiterie sont une petite chaudière, suspendue au-dessus du foyer de la cheminée, et destinée à se procurer au besoin de l'eau chaude; plusieurs baignets pour lessiver, laver et rincer les vases; des goupillons pour nettoyer les pots, partout où la main ne peut pénétrer; des morceaux de bois pointus pour frotter les angles et les joints; des éponges diverses pour laver les vases et les tables.

**Égouttoir ou arbre à seaux.** — Il peut être formé par une pièce de bois, dans laquelle sont implantés en angle un certain nombre de chevilles qui servent à accrocher les seaux dans une situation renversée pour les faire égoutter ou sécher jusqu'à ce qu'on s'en serve. La propreté la plus rigoureuse est une condition indispensable pour les vases.

Le nombre des vases dépend du nombre de vaches et de l'importance de la laiterie. En général, dans une ferme bien administrée, on a un double assortiment d'ustensiles pour la laiterie afin de nettoyer et de sécher les uns pendant qu'on se sert des autres.

Le bon ordre dans les ustensiles n'est pas moins avantageux que la propreté, et tous doivent être disposés et rangés régulièrement, de manière à les connaître, les saisir et s'en servir avec promptitude et facilité.

**Le thermomètre, le baromètre et le lactomètre.** — Ces instruments sont nécessaires dans une laiterie, pour donner aux opérations plus de régularité et de précision.

Le thermomètre, consulté fréquemment, sert à faire connaître la température intérieure de la laiterie, et à la régler, suivant le besoin, au degré convenable.

Le baromètre, par ses indications, fera connaître à l'avance les changements de temps, les grandes secousses qui nuisent à la marche régulière des travaux de la laiterie, et permettra de se mettre en garde contre leur influence.

Le lactomètre, ou instrument propre à mesurer la quantité de crème fournie par le lait, est d'un emploi bien précieux dans une ferme. C'est ainsi qu'il permettra d'apprécier la richesse en crème et en beurre de tout le lait qu'on recueille, ainsi que celui du produit de chaque animal en particulier suivant la saison, l'état de santé, la bonne ou mauvaise condition, le régime alimentaire, etc.

#### SOINS GÉNÉRAUX À DONNER À LA LAITERIE.

Aucune branche de l'économie rurale, dit Sir John Sinclair n'exige de soins aussi attentifs et aussi constants que la laiterie. Si les vases employés sont malpropres, si l'un d'eux seulement reste souillé par négligence, si la laiterie elle-même n'est pas entretenue dans un état constant de propreté, si elle est en désordre, enfin si l'on néglige une foule de soins minutieux et de petites attentions, la majeure partie du lait est perdue, car l'on en retire que des produits de médiocre qualité. Ces soins sont de tous les jours et de tous les moments, et il n'y a que la matrone d'une laiterie, et ses filles qui puissent s'en acquitter convenablement: on ne peut guère les attendre d'une servante à gages.

« La propreté admirable des laiteries hollandaises, dit M. Aiton, était pour moi à chaque pas un sujet d'étonnement. De tous les peuples de la terre, les Hollandais sont assurément ceux qui apportent les soins les plus attentifs dans toute leur économie domestique; leurs laiteries, leurs ustensiles, sont aussi nets, aussi purs que nos vases polis de crystal ou de porcelaine; et c'est, sans aucun doute, à ces attentions constantes de propreté, que ce peuple doit la bonne qualité de ses beurres.

« Les laiteries les mieux tenues, telles que celles du pays de Bray, d'Isigny, de la Préalaye, de la Hollande, de la Suisse, sont précisément celles qui fournissent les meilleurs beurres ou les fromages les plus délicieux. »

Il est donc de la plus haute importance, dans la direction d'une laiterie, non-seulement d'avoir une connaissance parfaite de l'art, mais de veiller avec la plus scrupuleuse exactitude à l'accomplissement des soins généraux qui assurent d'excellents produits en beurre ou en fromage.

**Température dans une laiterie.** — La température qu'il faut faire régner et conserver dans la laiterie est un point important, qui doit fixer sans cesse l'attention de la ménagère. Cette température, autant que possible, doit être en toute saison de 10 à 12 degrés du thermomètre centigrade, 8 à 10 à celui de Réaumur, parce que c'est à ce degré de chaleur que la crème se sépare



à la tête de ce mouvement, et il doit se féliciter, dans son désir d'assurer la formation d'une semblable société, d'avoir obtenu les concours de cultivateurs ayant une grande expérience dans la fabrication du fromage, entr'autres MM. Henri Préfontaine de Belœil, Victor Gareau de St. Denis, Ambroise Gendron de St. Dominique, Louis Misael Duford de Belœil, et plusieurs autres.

A cette assemblée il a été décidé :

1. D'étudier et de faire valoir, pour la confection du fromage et du beurre, les méthodes les plus avantageuses et les plus parfaites, afin, par ce moyen d'acquérir, pour ces deux articles, à notre industrie, une place favorable à l'étranger, et la rendre capable de supporter toute compétition.

2. D'obtenir de nos gouvernants une législation favorable au progrès et à l'amélioration de cette industrie, et protection pour ceux qui la cultivent et l'encouragent contre toute compétition injuste et autres détriments.

3. De se tenir constamment renseignés sur l'état plus ou moins avantageux des marchés où pourrait s'opérer la vente du fromage. D'établir même, si besoin paraissait, des marchés pour cette vente et de favoriser une entente entre tous les possesseurs de fromageries et autres intéressés, pour que la vente du fromage se fasse partout à une même époque et autant que possible à un prix uniforme.

4. De favoriser l'établissement de nouvelles fromageries pour un ou des membres de l'association en lui ou leur fournissant tous les renseignements nécessaires pour cette entreprise.

5. D'arriver à faire adopter des réglemens uniformes par toutes les fromageries ; enfin, pour tout résumer en quelques mots, d'obtenir, au moyen de cette association, des réunions et des discussions de ses membres, tout ce qui peut favoriser les possesseurs de fromageries et autres intéressés, en leur enseignant à faire un fromage d'une qualité supérieure et qui ainsi se vendra et plus aisément et plus cher ; en les tenant au courant du prix des divers marchés, ce qui leur permettra de profiter de la hausse pour vendre et d'assurer un plus grand profit, et enfin, de permettre à cette industrie d'étendre ses établissements partout où il y aura avantage ou besoin.

A la suite de ces résolutions, il fut conseillé qu'avant le terme de la prochaine assemblée, tous ceux qui désirent former partie de l'association, voudront bien étudier les questions soumises à leur considération en ce jour, et se munir alors de toutes les pièces ou projets de réglemens qu'ils croiraient devoir faciliter l'établissement de l'association.

Plusieurs questions d'un intérêt actuel ont été produites et discutées à la satisfaction générale. Puis il a été résolu que l'assemblée fut ajournée au douzième mardi de février, à midi, à l'hôtel Ottawa, dans la cité de St. Hyacinthe, et que tous les propriétaires de fromageries qui désirent faire partie de l'association et profiter de ses avantages, soient invités à y assister.

M. Norbert Sylvestre présidait cette assemblée, et M. Victor Gareau en était le secrétaire.

### Pronostics du temps.

Nulle science peut-être ne serait plus profitable au jardinier que celle des pronostics du temps. Mais il n'a pas été possible jusqu'à présent, d'établir cette science d'une manière complète, générale, rigoureuse. Cependant, à force d'observer, on est parvenu à poser des règles, sinon infaillibles et toujours explicables pour les savants, du moins basées sur des probabilités telles qu'il serait absurde de n'en pas tenir compte. Nous avons recueilli et nous donnons ici celles de ces règles que l'observation a constamment ou presque constamment justifiées.

Signes du beau temps. — On peut espérer le beau temps :

Si le ciel ayant été serin pendant la nuit, le soleil se lève clair ;

Si l'on voit se diriger vers l'ouest les nuages dont le soleil est entouré ;

Si le soleil est entouré de nuages dont il forme exactement le centre ;

Si le soleil se couche au milieu de nuages rouges ;  
Si, dans un jour pluvieux ou nébuleux, il a fait un vent d'ouest, et que le soleil se couche dans une région claire de l'atmosphère ;

Si, au coucher du soleil, les nuages sont dorés et semblent s'évanouir ;

Si, le soleil étant élevé sur l'horizon, les nuages sont flous et le ciel est ce qu'on appelle *pommelé* ;

Si, avant le lever ou après le coucher du soleil, on voit s'élever des eaux et des prairies un brouillard hanchétre ;

Si, après le coucher du soleil, les touches et les cou-ins jouent dans les airs ;

Si les taches de la lune sont distinctement visibles ;

Si un cercle brillant entoure la lune, lorsqu'elle est pleine ;

Si, après le changement de lune et trois jours avant qu'elle soit pleine ; le disque de cet astre est très-brillant ;

Si les étoiles se montrent nombreuses et scintillantes ;

Si le vent souffle de l'E-t ;

Si il paraît au ciel de petits nuages qui semblent descendre ou aller contre la direction du vent ;

Si, peu de temps après la pluie, les brouillards se dissipent ou paraissent descendre ;

Si une brume se change en pluie ;

Si la fumée s'élève directement dans les airs ;

Si, dans l'intérieur des maisons, une vapeur humide s'attache aux carreaux de vitres ;

Si les araignées travaillent à grands fils, si elles filent au long et au large les maîtres brins de quelques nouveaux tissus ;

Si l'araignée du coin des murs, confinée dans son tissu, maint la tête en étendant ses pattes ;

Si les hirondins se volent très-haut ;

Si le rouge gorge s'éleve dans les airs et chante ;

Si les milans et les bators volent en criant ;

Si les tourterelles roucoulent lentement ;

Si les roitelets chantent le matin de 9 à 10 heures, et l'après-midi de 4 à 5 heures ;

Si l'on voit, le matin, paraître en grand nombre les guêpes et les frelons.

(A suivre.)

### Précocité des animaux reconnue par l'inspection des dents.

Il a été dit bien souvent que la précocité n'appartient pas d'une façon absolue à telle ou telle race, comme le prétendent certains enthousiastes, mais qu'elle est le résultat des soins et surtout d'une bonne nourriture.

Nous lisons dans la *Revue d'économie Rurale* : M. Sanson a fait à la Société nationale d'agriculture en France une communication sur l'évolution des dents chez les Bovinés ; il a inscrit au tableau de nombreux exemples des résultats qu'il obtient pour la production des races précoces au moyen d'une alimentation appropriée. On sait, dit M. Sanson, que la précocité des races anglaises n'est pas une question de race proprement dite, comme on l'a pensé longtemps, mais que cette précocité est due surtout à une alimentation convenablement réglée. C'est là une vérité incontestable ; or, l'évolution des dents est en rapport avec la précocité, de sorte qu'à l'inspection de la mâchoire d'un animal, on voit tout de suite si on a affaire à un animal précoce même sans connaître la date de la naissance, en examinant l'usure des différentes dents, incisives, canines, etc.

### Service des eaux dans une ferme.

On a calculé qu'il fallait deux gallons d'eau par jour pour un homme, pour boissons et soins de propreté ; pour un cheval, huit gallons ; un bœuf ou une vache, cinq gallons ; un mouton, un peu plus d'une pinte ; un porc, deux pintes. Multipliant ces chiffres par le nombre de personnes et d'animaux d'une exploitation et par le nombre des jours de l'année, on a celui de la consommation totale d'eau qui devra se trouver dans la ferme ou à une distance peu éloignée. Il faut ajouter un tiers pour le

lavage de l'intérieur de la maison, le blanchissage du linge, l'arrosage du fumier.

Les eaux sont fournies à l'exploitation soit par un cours d'eau (rivière, ruisseau ou source), soit par un puits ou un réservoir d'eau permanent ou d'un certain débit, si son régime est régulier, est un avantage assez rare.

**Des différentes espèces de terre.**

(Suite.)

**Des terres dans lesquelles domine le sable.** — Les terres sablonneuses ont des propriétés tout à fait opposées à celles des terres argileuses. Elles sont composées en très grande partie d'un sable extrêmement friable ou de petits cailloux, qui sont très divisés et les racines ne peuvent s'y étendre facilement. Elles donnent passage à l'eau, mais elles ne retiennent pas celle qui est nécessaire à la végétation. On peut toujours les labourer sans difficulté. Comme elles se laissent aisément pénétrer par l'air, elles n'exigent pas tant de labours et de travaux que les terres compactes. Les froids ne leur sont pas moins nuisibles que les chaleurs. Pendant les rigueurs de l'hiver, le peu d'eau qu'elles contiennent se convertit en glace, qui par l'effet de la dilatation, se relève du sol, déchausse les racines, les met à nu, et peut même faire périr les végétaux. Les premiers rayons du soleil les échouffent facilement. Mais aussi elles sont exposées à devenir brûlantes et à ne conserver aucune humidité pendant les fortes chaleurs de l'été. Comme les divers parties qui les composent n'ont entre elles aucune adhésion, les racines des plantes ne s'attachent pas aussi solidement au sol, et il arrive quelquefois qu'elles ne pouvant pas présenter une résistance suffisante à l'action du vent, elles sont déracinées. Aussi est-il nécessaire de les tailler, soit en faisant traîner sur leur surface des traîneaux très lourds, soit en y faisant passer les moutons. À l'inverse des terres argileuses, les terres sablonneuses sont plus fertiles dans les pays froids et humides que dans ceux qui sont exposés à de grandes chaleurs et à la sécheresse. Elles ont besoin qu'on leur conserve l'eau qu'elles contiennent. Il convient de les mettre au moyen de plantations, à l'abri des vents desséchants.

Les irrigations peuvent, surtout que les engrais, fertiliser les terres sablonneuses. Les engrais verts et les fumiers de bêtes à cornes sont les engrais qui leur conviennent le mieux.

On nomme terres *sablo argileuses* celles dans lesquelles le sable domine, mais qui contiennent aussi de l'argile. Elles ne diffèrent des terres *franches* ou *argilo-sablonneuses* qu'en ce que, contenant proportionnellement moins d'argile, elles sont moins pâteuses et la sécheresse plus friables. Elles retiennent un peu plus, mais à un degré plus éminent, toutes les propriétés que les terres *franches*. On peut les classer parmi les terres les plus fertiles.

Mais elles acquièrent un degré de fertilité plus grand encore lorsque, comme ce se fait souvent, elles sont situées dans des vallées et exposées aux inondations des rivières qui y déposent le limon qu'elles entraînent avec elles. Ce limon contient toujours beaucoup de sels avec des végétaux en décomposition qui engraisent considérablement ces terres, augmentent leur profondeur et les rendent propres à produire annuellement, et sans qu'on y porte des engrais, les récoltes les plus épuisantes, telles que celles des céréales, du lin, du chanvre, etc.

Puis l'argile est abondante dans les terres dont le sable forme cependant la majeure partie, plus elles sont fertiles. Moins on trouve d'argile, au contraire, et moins elles ont de fertilité. Il arrive même au point où la culture du blé ne peut y réussir et où il n'y en a convenablement plus qu'à l'orge, au seigle, au sarrasin, etc.

On trouve quelquefois de l'oxyde de fer dans les terres sablonneuses, et on les nomme alors *sablo ferrugineuses*. Elles sont d'une couleur brune qui contribue à y conserver la chaleur. Cette circonstance, jointe à l'action du fer, rend ces terres très stériles. Les fumiers provenant des bêtes à cornes, qui sont très chauds, sont les seuls qui leur conviennent. On peut y semer du seigle. Mais si l'année n'est pas un peu pluvieuse, ou

est exposé à n'avoir qu'une bien médiocre récolte.

(A suivre.)

**Choses et autres.**

**Emploi du temps libre pendant l'hiver.** — Quoique toutes les préparations nécessaires pour les travaux du printemps et de l'été soient faites; que les différents instruments agricoles soient mis en ordre, et que l'on s'en procure de nouveaux si cela est devenu nécessaire. Dans le cas où il s'agit de l'acquisition d'un instrument de haut prix, il est nécessaire de s'assurer dans quelle manufacture on pourrait se le procurer avec plus d'avantage quant au prix et à la confection. Pour ce qui est des charrues, on ne pourrait mieux être mieux servi qu'en s'adressant à M. Chs. Bertrand, de l'Isle-Verte; les charrues fabriquées dans les ateliers de ce Monsieur sont et sont toujours satisfaisantes. Il serait important aussi de connaître l'opinion de ceux qui ont fait usage de charrues et de moissonneuses dont on veut faire l'acquisition, afin de s'assurer de leur efficacité.

Préparez vos listes pour l'achat des grains de semence, et adressez-les immédiatement au marchand grainetier, afin de pouvoir être sûr de les avoir à temps; les commandes étant plus nombreuses au printemps, vous évitez le risque d'un retard si vous attendez à cette saison pour faire vos commandes.

Il est avantageux, à cette époque de l'année, de faire un échange judicieux de grains avec vos confrères cultivateurs. Un changement de grains est avantageux, non pas parce que tels grains seraient épuisés, mais parce que le changement d'un district à un autre, ou d'un sol différent, amène invariablement une meilleure production. Il n'est pas toujours facile de déterminer la cause, mais l'expérience a souvent prouvé la valeur d'un échange de grains d'une localité à une autre.

**Volailles infectées de parasites.** — Les poules, on le sait, ont l'habitude de se poudrer, c'est-à-dire de se rouler dans la terre bien sèche et bien fine; elles la laissent en l'air avec leurs pattes et leurs ailes et s'en couvrent complètement. Ce qu'on connaît moins est le but de cette habitude. Les volailles sont infectées de parasites, poux et acures, de diverses sortes qui pullulent dans leur plumage.

Ces parasites se multiplient tellement dans certains poulaillers, qu'ils arrivent à décimer réellement la basse-cour; leurs piqûres incessantes privent les volailles de sommeil et l'attaquent tellement celles-ci que les sujets naturellement faibles ne tardent pas à périr d'épuisement; si l'on n'y prend garde, les animaux les plus robustes finissent par succomber.

Or, le poufrage des poules a pour but de les débarrasser de ces hôtes incommodes et nuisibles. Il est donc essentiel de le favoriser; pour cela, il est nécessaire de leur préparer une place dans un coin, à l'air autant que possible, bien abrité de la pluie, où les bêtes trouvent toujours, même en hiver de la terre bien sèche, à laquelle il est bon d'ajouter quelques poignées de cendre; c'est un puissant insecticide qui ne saurait faire aucun mal à ces volailles et qui les garantira contre la multiplication de leurs parasites. — *Union des cantons de l'Est.*

**Transports électriques.** — On se souvient de l'histoire d'un pauvre simple qui, ayant entendu dire que le fil télégraphique transportait rapidement l'écriture, avait cru que ce fil transporterait aussi vite une paire de souliers neufs qu'il voulait envoyer à son fils, et il y avait attaché ceux-ci. Un malin prit les souliers neufs et en mit des vieux. L'expéditeur pensa que son fils lui avait envoyé les vieux en échange. Ce conte est, dit-on, sur le point de devenir une réalité.

On annonce dans la *Revue d'Economie Rurale* qu'un savant lyonnais, vient de trouver le moyen de transporter électriquement de petits objets, avec une vitesse quelconque. Des lettres, de petits papiers, pourraient parcourir en quelques instants la distance de Paris à Lyon. — Quel serait le prix de revient de ce transport? Voilà sans contredit la grande question. C'est tout de même curieux.

— Par suite du terrain donné à Ontario par l'arrêté de l'étendue de cette province est de 221,000 milles carrés, ou plus



grande longueur est de 1,070 milles, et sa plus grande largeur de 4000 milles. La longueur de ses côtes est de 310 milles. Il a été construit l'an dernier 186 milles de chemins de fer et la longueur totale des voies ferrées est de 3,534 milles y compris 340 milles du chemin du Pacifique en construction.

— On emploie chaque année 100,000 cordes de bois pour faire les chevilles nécessaires pour la confection des chaussures des Américains seulement. Les manufactures d'allumettes emploient annuellement 800,000 pieds cubes du meilleur bois de pin.

**Blé américain en Espagne.**— La première consignation de blé américain est parvenue à Barcelon, Espagne, vers le 15 novembre dernier. Jusqu'à ce temps les marchés d'Espagne étaient approvisionnés de blés provenant de la Hongrie et de la Mer Noire ; mais par cette première exportation on a reconnu que le blé américain était préférable en qualité, ce qui a donné cause à 25 autres commandes. La quantité de blé exportée pour la première fois des Etats-Unis en Espagne a été de 72,000 quintaux, le prix obtenu a été de \$ 3 70 par 120 livres, et le coût du transport a été de \$ 18,000. Le seul inconvénient que nous ayons à subir dans ce genre de commerce pour l'avenir, c'est que les nouvelles commandes devront être transportées par des bâtiments à voiles anglais, au lieu de l'être par des bâtiments à vapeur, telle que la première consignation. Nous n'avons à présent aucune communication directe avec les ports de la Méditerranée, au moyen de bateaux à vapeur. Nous ne pourrions compter sur un commerce plus avantageux pour la vente de nos produits agricoles, minéraux et objets manufacturés que lorsque nous aurons établi une ligne de steamers régulière.— **American Agriculturist.**

**Commerce de chevaux.**— Chaque semaine, un grand nombre de chevaux de prix sont expédiés de cette Province aux Etats-Unis. Durant la dernière quinzaine à Montréal, 197 chevaux ont été vendus aux américains et ont traversé les lignes. La vente de ces chevaux a rapporté une somme de 14 à 15 mille piastres.

A Joliette, chaque jour, les commerçants amènent des chevaux de prix que leurs confrères de Montréal viennent acheter. On nous rapporte, qu'il y a 15 jours, des commerçants venus de Montréal à Joliette, avaient besoin de vingt chevaux. Nous savons qu'ils en ont acheté un grand nombre pour un prix variant de 60 à 80 piastres. C'est donc une somme de plus de \$10000 qui sont tombées dans nos campagnes et qui servent aux transactions ordinaires et à en régler les obligations.

De toutes les autres parties du pays (nous entendons la Province de Québec seulement) chaque semaine un nombre proportionnel de chevaux sont expédiés aux Etats-Unis ou ailleurs. Nous voyons par un journal de Montréal que nos compatriotes de Manitoba viennent acheter ici leurs chevaux.

**RECETTES**

**Manière de blanchir la laine.**

On prend, pour une livre de laine filée, deux livres de cristaux pulvérisés et on élève avec de l'eau de rivière, en consistances de bouillie ; on y pétrit la laine, pour l'en bien imprégner, et on la laisse sécher pendant vingt quatre heures. Ensuite, on la frotte bien et on la lave avec de l'eau pour en faire sortir toute la crasse. La laine paraît très blanche et nette si on l'a lavée à l'eau froide, car l'eau chaude lui est contraire et ne blanchit pas à bien.

**Moyen de maintenir les pieds chauds.**

! On saupoudre la semelle de ses bas à l'intérieur avec de la farine de moutarde. Cette moutarde placée à ses sous les pieds provoque une petite irritation qui ne présente aucun danger pour la santé, et qui maintient et appelle une chaleur suffisante. Ce moyen peut surtout être appliqué en voyage.

**Moyen pour retarder la germination des pommes de terre.**

Les pommes de terre germées ne valent rien, ni pour les bêtes, ni pour la semence. C'est pour cela, par exemple, que l'on recommande expressément aux cultivateurs de ne pas donner des pommes de terre crues et germées aux animaux, attendu qu'une fois les germes développés c'est un véritable poison. Quelques personnes pensent, et peut être avec raison, que la plantation des pommes de terre germées a dû contribuer à la maladie de ces tubercules. En conséquence, il est bon de les soustraire à temps de la température douce et tiède de la cave. C'est pourquoi, M. Vilmoria, dans son *Traité sur les graines*, a conseillé de faire transporter chaque année les pommes de terre dans les greniers, en mars ou au commencement d'avril, ou à défaut de greniers, sur les charreaux des chambres à l'étage vacantes, prenant bien garde cependant qu'elles ne gèlent, si le temps est encore au froid. On étend les tubercules sur l'échelle de deux travers de main au plus, et on tient les fenêtres ouvertes pendant le jour. Les pommes de terre prennent ainsi, il est vrai, une couleur verte, mais elles n'en restent pas moins excellentes pour la plantation.

**Bureau du Conseil Municipal du comté de Kamouraska.**

ST. LOUIS DE KAMOURASKA, 7 Janvier 1879.

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par moi, Aug. Martin, secrétaire-trésorier du Conseil susdit, que la terre ci-dessous désignée sera vendue par vente public au Village de Kamouraska, au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, le mardi, le trois de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues à la municipalité de Ste. Héloïse, en le dit comté, à moins que les dites cotisations et charges ne soient payées avant le jour de la vente.


**MUNICIPALITÉ DE STE. HÉLENE.**

Un arpent et demi de terre de front sur environ treize arpents de profondeur, situés en la paroisse de Ste. Héloïse, dans le district du Portage, dans le comté de Kamouraska, bornés au Nord au chemin public, au Sud aux terres de la dite paroisse, à l'Est à Thomas Pelletier, à l'Ouest à François Gosselin, fils. Cette terre appartient à Benjamin Daos, non résident.

Montant dû..... \$10.20

16 Janvier 1879.

AUG. MARTIN,  
S. T. C. M. K.

 **LS. A. PROULX**  
**CHAPELIER ET MANCHONNIER**  
No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,  
**QUEBEC.**

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelletteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode. Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.—Voici le temps arrivé où l'on aura besoin de capots ou casques, c'est le temps de les faire arranger, ou d'en acheter d'autres. Envoyez vos pelletteries et le soussigné se chargera de les confectionner et de leur donner la mode la plus nouvelle.

**PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.**